

Réf: Dossier 320894

Avis de constitution

SOCIETE « MERVEILLE IMMOBILIER SARL »

Siège ABIDJAN MARCORY Résidentiel, Lot 111, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLE IMMOBILIER SARL »

Objet : .AMÉNAGEMENT FONCIER ET LOTISSEMENT

. GESTION IMMOBILIÈRE

. ACHAT ET VENTE DE TERRAIN

.LEVE TOPOGRAPHIQUE

. TERRASSEMENT ET OUVERTURE DE VOIE

. CONSTRUCTION

. AGRO-PASTORALE

. TRANSPORT

. IMPORT-EXPORT

. FORMATION. Et pour la réalisation : -L'

acquisition, la location et vente de tous bien meuble et immeuble - emprunt de sommes auprès de tous établissement financier \_prise de participation dans toutes sociétés existante ayant un objet similaire -la prise en location gérance de tout fond de commerce -et plus généralement toute opérations financières, commerciale, industrielles mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement de l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY Résidentiel, Lot 111, Ilot 0

Dirigeant(s) M BOUA ASSOHOON JEAN -BAPTISTE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06581 du 03/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40431/GTCA/RC/2024 du 03/07/2024

